



## Référencement PAGE JAUNE PLOMBIER

Par **alinedupuis**, le **12/04/2014** à **11:50**

Je voudrais également participer avec vous, je veux écrire ce courrier ci-dessous au page jaune, mais finalement je vais le poster ici afin que chacun entre nous puisse avoir un avis sur le sujet et que ce-celui-ci ne soit pas jeté à la poubelle.

Tout d'abord je voudrais préciser que pour pouvoir faire de la publicité sur les pages jaunes il faut que l'entreprise respecte certaines règles et conditions, c'est à dire par exemple pour un plombier avoir une boutique ou un magasin de plomberie à l'adresse postale des diffusions des pages jaunes naturellement.

« Monsieur,

À la recherche d'un plombier j'ai recherché vers mon domicile (94) et près de mon travail sur Paris 75012 je me suis aperçu sur votre site en ligne que l'entreprise CHARLES au 26 Bis rue Colmar 94170 à Le Perreux sur Marne, et au 19 rue de Reuilly 75012 Paris qu'il n'y a pas de plombier à cette ADRESSE INCONNUE « en tout cas avant la diffusion de ce message » Au 26 Bis rue Colmar 94170 il s'agit d'un immeuble de domiciliation d'entreprise et l'entreprise CHARLES n'a pas de boutique ni de boîte aux lettres.

Sur votre site en ligne, à cette même adresse au 26 Bis rue Colmar 94170 il y a pas moins de deux entreprises de PLOMBERIE l'entreprise Acelbat et l'entreprise CHARLES.

Sur Paris 7512 l'adresse de l'entreprise de plomberie CHARLES du 19 rue de Reuilly 75012 Paris il s'agit d'un magasin de bijoux fantaisie, pas de boîte aux lettres ou boutique de plomberie CHARLES.

Il ne s'agit pas d'un référencement naturel mais bien PUBLICITAIRE payant, en clair de l'argent que vous encaissez pour les référencés, donc je vous demande de faire respecter les conditions générales pour le référencement des entreprises.

Je vous rassure j'ai fini par trouver un plombier sur votre site en ligne. » FIN DE LETTRE.

(La je reprend la main donc finalement dans ce cas de figure il utilise le même numéro de téléphone pour toutes les adresses postales de diffusion sur les pages jaunes et le problème c'est que si on se déplace sur place pour rencontrer physiquement le professionnel il n'y a pas de personne en face voilà la raison de mon message)

Des plombiers comme « ARTISAN CLAUDE » « SAINT CHARLES » « HOME SERVICE » « CHARLES » utilisent des dizaines d'adresses postales sur les pages jaunes.

La cerise sur le gâteau (ou plutôt empoisonner) à cette adresse de domiciliation d'entreprise sur les pages jaunes TAPER : « Plombiers » au 140 BIS RUE DE RENNES, Paris (75006) Résultat incroyable 24 renonce et 4 plombiers à la même adresse et plus fort avec même numéro de rue, en revanche c'est pratique si on recherche un plombier dans le secteur et pas

des moindre puis c'est 4 plombiers «ARTISAN CLAUDE » « SAINT CHALES » « HOME SERVICE» et pour finir normalement mon plombier de quartier l'entreprise « CHARLES » fond partie des quartes plus gros diffuseur d'annonce sur les page jaunes dans leur branche d'activité, vous l'aurais compris mon exemple et une goutte d'eau dans l'océan. C'est pas compliqué dans 95% des cas sur les pages jaune des qu'il figure plusieurs adresse postale sur la même entreprise il s'agit de domicilisation et non pas d'une boutique.

Voilà a vous de juger et merci au page jaune pour cet concurrence déloyale et préjudiciable je pense notamment au plombier de quartier qui a une boutique comme celui que j'ai rencontré finalement et qui n'a pas le droit de diffuser autre que sont adresse postal de sont magasin, qui lui mémé trouve ca normal, lui apparaît a la 20éme position après recherche hors que des entreprise comme « CHARLES » n'appairer pas une fois mets plusieurs fois devant lui c'est injuste.

L'appas du gain et plus fort que tous je peut le comprendre mais un peut de raison ferra du bien a tous le monde, et surtout a nous consommateur.

Par **youris**, le **24/02/2023** à **14:40**

bonjour,

je vous conseille déjà d'utiliser un correcteur orthographique.

*vous écrivez " tout d'abor je voudrais préciser que pour pouvoir faire de la publicité sur les page jaune il faux que L'entreprise respecte **certaine règle et condition**, c'est à dire par exenple pour un plombier avoir une boutique ou un magasin de plomberie a l'adresse postale des difusions des page jaune naturelement.*

pouvez-vous indiquer les sources juridiques des règles et conditions que vous mentionnez dans votre message ?

salutations

Par **yapasdequoi**, le **24/02/2023** à **14:43**

Depuis 2014 il a sans doute changé de métier ...

Par **youris**, le **24/02/2023** à **16:13**

bien vu, comment se fait-il qu'un sujet de 2014 remonte à la surface aujourd'hui ?